



Vente d'une part de ma maison au conjoint

Par Merlouche12

Bonjour je suis divorcé et j'ai récupéré ma maison il me reste une partie a rembourser encore . Avec ma nouvelle conjointe j'aimerais lui vendre la moitié de la maison . Cela est il possible et comment ça marche ? Merci pour vos réponses

Par janus2

Bonjour,
Vous parlez de nouvelle conjointe ce qui suppose mariage, est-ce bien le cas et si oui sous quel régime ?

Par yapasdequoi

Bonjour,
Tant que le crédit est en cours, il faut l'accord de la banque pour toute mutation, même partielle, que ce soit à une épouse ou à un tiers.

Par Merlouche12

bonjour Janus2,

non avec ma nouvelle conjointe pas de mariage prévu pour l'instant .

ma maison estimation récente 160000 euros

crédit en cours reste 75000 euros

je voudrai revendre la moitié a ma conjointe

je me demande juste si niveau notaire les calculs se font comme pour la soulte versé en cas de divorce

Par yapasdequoi

Si vous n'êtes pas mariés, le calcul des frais se fait comme pour une vente à un tiers.
Et (bis) il vous faut l'accord préalable de la banque.